

Palestine

s o l i d a r i t é



N° 50 • Hiver 2019-2020

Exister c'est résister !

Les projecteurs se tournent à nouveau sur le Proche-Orient. Les États-Unis continuent leur retrait dans cette région après l'avoir mise à feu et à sang. Les Kurdes de Syrie sont ainsi abandonnés malgré leur engagement total sur le terrain à combattre El. Les Européens et la France n'ont plus ni diplomatie ni crédibilité, ne pensant qu'à la gestion de « leurs prisonniers » ayant combattu au sein de *Daech* : rapatriement ou non ? Ils n'oublient pas pour autant de vendre aux belligérants (Arabie Saoudite, Turquie...) des armes utilisées dans les guerres au Yémen ou en Syrie. L'embargo international sur l'Iran, après le retrait américain de sa signature sur l'accord sur le nucléaire, radicalise les oppositions entre l'Iran et l'Arabie Saoudite...

Et la Palestine ?

Il y a encore peu, elle apparaissait comme le nœud des conflits de la région. Œuvrer pour une juste résolution de la question palestinienne ouvrirait la voie à une paix durable au Proche-Orient. Les fondamentaux restent certes toujours les mêmes : occupation de la Cisjordanie et Gaza, statut de Jérusalem, droit au retour des réfugiés... mais la situation se complexifie. Le dernier prétendu « Plan de Paix » américain de 2019, sans avoir été présenté officiellement, mentionnait ainsi le renoncement des Palestiniens à leurs droits nationaux en échange de milliards de dollars, sans doute versés par les émirats pétroliers...

En outre, la division des Palestiniens de Cisjordanie et Gaza, fortement attisée par Israël, ne permet pas à ceux-ci de proposer un front uni. Pire, les deux principales forces que sont le *Hamas* et le *Fatah* sont discréditées aux yeux d'une bonne partie de la population. Aucune élection n'est en vue alors que la dernière remonte à 2006 : c'était alors le pays le plus démocratique de la région. La Palestine n'échappe pas aux contestations populaires, n'en déplaise à l'Autorité palestinienne qui tente de restreindre la liberté d'expression sur les réseaux sociaux.

En Israël, le programme des deux principales forces politiques sont identiques concernant les territoires occupés : c'est la poursuite de l'expansion coloniale, alors que les Palestiniens d'Israël prennent conscience de leur poids politique et se battent pour leurs droits. La résolution globale en Palestine semble encore loin...

Réagir

Ce constat doit nous faire réagir, par l'interpellation de nos dirigeants qui doivent assumer leurs responsabilités et... contradictions. Nous rendons compte dans ce numéro des démarches effectuées à Nantes, devant le double langage. L'un officiel s'appuie sur les résolutions de l'ONU, l'autre « pragmatique » tend à banaliser Israël comme partenaire économique du monde occidental, fermant les yeux sur sa politique d'apartheid et d'occupation militaire. Il faut le répéter, tant qu'Israël ne respectera les droits des Palestiniens, il ne sera pas un État fréquentable.

Les Palestiniens ne s'y trompent pas. Ils savent que leur résistance pour le droit à vivre, si elle doit s'exprimer au niveau international, doit s'exercer également au niveau local, dans les comités populaires et les actions de développement. Une large place est donnée à l'inauguration de la coopérative d'Al Sanabel que nous accompagnons depuis plusieurs années.

Nous sommes également engagés dans la campagne BDS* qui permet des avancées suite à la mobilisation contre le tram de Jérusalem, et en espérons également pour celle lancée il y a peu sur les agences de voyage.

Ces nombreuses actions, multiformes ici et là-bas, permettent de maintenir l'espoir d'une reconnaissance concrète des droits du Peuple palestinien. Exister c'est résister ! ■

Bruno Fritel

AFPS 44

Pôle associatif Désiré-Colombe
8 rue Arsène-Leloup
44100 NANTES
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr

Permanence :
Chaque lundi, de 18 à 20 heures

www.afps44.france-palestine.org
www.facebook.com/AFPS44
www.france-palestine.org

* BDS : campagne Boycott – Désinvestissement – Sanctions

Emprisonner toute une population

L'emprisonnement est un des outils de répression utilisé par l'armée israélienne, ce qui fait écrire au CICR ⁽¹⁾ que 850 000 Palestiniens ont été arrêtés et détenus depuis 1967, représentant un quart de la population de la Palestine occupée. Ainsi, peu de familles n'ont pas eu au moins un de leurs membres emprisonné. Et si l'armée d'occupation emprisonne pour assurer la sécurité de l'occupation, elle le fait surtout pour désorganiser la société palestinienne.

Ils sont plus de 5 000 prisonniers aujourd'hui — dont 215 enfants — détenus dans 22 prisons israéliennes et quelques centres de détention en zone C (dans l'enceinte de colonies). 500 d'entre eux purgent des peines à vie et autant, des peines de 20 ans. Enfin, la détention administrative permet à

l'armée d'arrêter une personne pour une durée de 6 mois, renouvelable indéfiniment, sans inculpation ni jugement, sur la base de « preuves secrètes » dont les détenus et leurs avocats n'ont pas connaissance, et cela en totale violation du Droit international.

L'AFPS est engagée dans une action de parrainage de prisonniers et se mobilise pour exiger leur libération. Nous présentons la situation de deux femmes récemment arrêtées qui font l'objet d'une campagne nationale.

Parallèlement, une campagne internationale s'est mise en place pour obtenir la libération de Khalida Jarrar dont nous présentons la situation.

Exigeons la libération de tous les prisonniers politiques !

Khalida Jarrar

Le 3 novembre dernier, les forces d'occupation israéliennes ont pris d'assaut le domicile de Khalida Jarrar à Ramallah avec plus de 70 soldats et 12 véhicules militaires armés pour l'arrêter. Une fois de plus l'armée israélienne a agi en toute impunité en zone A, placée par les accords d'Oslo sous autorité palestinienne. Khalida a été condamnée par le tribunal militaire de la prison d'Ofer à 8 mois de détention.

Après avoir purgé une peine de 14 mois en 2015-2016, elle avait de nouveau été arrêtée en juillet 2017 et libérée le 28 février 2019, après 20 mois de détention en Israël, sans inculpation ni procès, sous le régime de la détention administrative.

Agée de 56 ans, Khalida Jarrar est députée au Conseil législatif palestinien : elle agit pour les droits des femmes et des prisonniers. Elle est membre du FPLP, parti de gauche palestinien considéré comme « terroriste » par Israël et a été responsable au sein de l'association Addameer (Conscience) de soutien aux prisonniers et de défense des droits de l'Homme. C'est avec cette association que l'AFPS organise les parrainages. Au sein des prisons israéliennes, elle a joué un rôle de premier plan en soutenant l'éducation des jeunes filles mineures détenues, organisant des révisions pour les examens obligatoires du niveau secondaire afin de leur permettre de continuer leur scolarité et des cours sur les droits de l'Homme.

L'OLP a demandé à la communauté internationale d'intervenir en faveur de Khalida et de faire pression sur Israël pour obtenir sa libération. L'association France Palestine Solidarité exige sa libération immédiate et interpelle les parlementaires et les autorités françaises : il faut en finir avec l'impunité d'Israël qui considère que tout lui est permis, de l'arrestation d'un enfant de 9 ans à celle d'une députée palestinienne, de journalistes ou de photographes, ainsi que la torture des prisonniers politiques palestiniens. Nous attendons du gouvernement français qu'il réagisse fermement à ce nouveau déni du Droit, et des députés français qu'ils manifestent leur solidarité avec leur collègue emprisonnée.

(1) CICR :
Comité International
de la Croix-Rouge.

Khalida Jarrar, députée
de la gauche palestinienne
et parlementaire féministe
lors de sa précédente
détention en 2017
(photo Addameer.org).



Grandes manœuvres autour d'une définition ambiguë

L'antisémitisme au Parlement français

Le président Macron l'avait promis à son ami « Bibi »⁽¹⁾ : « *Nous ne céderons rien à l'antisionisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme* ». En février 2019, il précisait ses intentions au dîner du CRIF : « *La France, mettra en œuvre une définition⁽²⁾ de l'antisémitisme élargie à l'antisionisme* ».

Le député LREM Sylvain Maillard annonçait le 18 février qu'il allait faire voter une loi pour interdire l'antisionisme, prenant ainsi le risque de créer un délit d'opinion dans la loi française. Dès le lendemain, le président de la République le désavouait : « *Je ne pense pas que pénaliser l'antisionisme soit une bonne solution* ». Cette proposition de loi s'est donc transformée en projet de résolution à l'initiative de S. Maillard et co-signée par plus d'une centaine de députés. Prévu le 29 mai dernier, le débat sur ce texte à l'Assemblée a été reporté, mais il devrait revenir en fin d'année.

Derrière cette initiative, le lobby des colons israéliens

Ce député est président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur l'antisémitisme, il est aussi vice-président du groupe d'amitié France-Israël. Et chez lui, cette amitié va surtout aux colons juifs de Cisjordanie : il vient en effet de participer, le 28 mai, en compagnie des députés Meyer Habib et Claude Goasguen, à une réunion avec le président du Conseil régional de « Samarie », qui est le conseil des colons israéliens en Cisjordanie. On est en droit de se demander comment le gouvernement français — qui dénonce officiellement la colonisation israélienne — peut tolérer cette ingérence officielle dans la politique nationale.

Une proposition ambiguë

La proposition affirme qu'elle « *permet de qualifier d'antisémites les attaques antisionistes motivées par une haine des Juifs* » mais « *ne reconnaît pas comme antisémites les critiques à l'égard des politiques menées par l'État d'Israël* ». Cette présentation, apparemment correcte est en fait ambiguë car les « *exemples* » liés à la définition IHRA incluent l'antisionisme et l'exploitation qui peut en être faite, peut aller exactement à l'opposé de cette affirmation. On affirme ce droit de critiquer la politique israélienne mais la « *définition IHRA* » introduit immédiatement une limite : il faut que ce soit une critique « *similaire à celle que l'on peut faire contre tout autre pays* ». Qui va définir ce « *similaire* » ? La porte est ouverte à toutes les tentatives d'intimidation contre ces critiques.

Des actions locales en direction des députés

Deux députés du département avaient co-signé la proposition. Une délégation de la Plate-forme 44 des ONG pour la Palestine les a rencontrés au mois de juillet 2019. Après cette rencontre et les arguments que nous avons apportés, ces deux députés ont retiré leur

signature. Nous restons cependant vigilants sur la forme que prendrait une résolution remaniée, c'est pourquoi nous avons écrit aux 10 député-e-s de Loire-Atlantique avec un argumentaire détaillé pour leur demander « *de ne pas voter en faveur d'une proposition de résolution : qui ferait l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme et qui n'écarterait pas explicitement les exemples associés à la définition IHRA⁽²⁾* ».

Nous sommes particulièrement sensibilisés à cette question, car plusieurs militants anti-sionistes, en France et en Loire-Atlantique, ont déjà été convoqués cette année et par le passé, par la police ou le procureur, voire ont été condamnés, pour n'avoir fait que critiquer la politique israélienne et demander l'application du droit international.

La lutte sincère contre l'antisémitisme et le racisme sous toutes ses formes, à laquelle nous nous associons, mérite mieux que ces manœuvres indignes. Nous n'acceptons pas que ce juste combat soit détourné au service de la politique de l'État d'Israël, qui viole tous les jours le Droit international et les droits de l'Homme. ■

Pierre Leparoux

(1) Benjamin Netanyahu

(2) adoptée par l'Alliance internationale pour la mémoire de la Shoah (IHRA).

Dernière minute :
L'Assemblée nationale a finalement adopté le 3 décembre la « *résolution Maillard* ». Alors que les partis de gauche ont voté à l'unanimité contre, ceux de la droite et du centre se sont montrés profondément divisés et beaucoup ont voté avec leurs pieds en s'absentant. Ainsi, seuls 154 voix sur 577 ont approuvé ce texte, soit à peine plus d'un quart des députés...



Cette photo prise par Elnet Work, organisation assurant la promotion de la colonisation israélienne auprès de l'Europe, témoigne de la proximité entre les députés français Aurore Bergé (à dr.) et Sylvain Maillard (à g.) entourant ici une députée du Likoud.

La Palestine grande absente du débat

Le 17 septembre 2019, les israéliens étaient appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement (la *Knesset*) pour la deuxième fois en 5 mois. En effet, la coalition issue des élections du 9 avril qui soutenait le gouvernement Netanyahu a éclaté avec le retrait de Advigor Libermann. L'extrême droite en sort vainqueur et la question palestinienne est passée sous silence.

Un système électoral sur une base proportionnelle intégrale

Le nombre de députés (120) est réparti en fonction des voix obtenues par chacun des quelque dix partis, à condition d'avoir obtenu au moins 3,25 % des suffrages. Dans ces conditions, un seul parti a peu de chances d'obtenir une majorité absolue : il faut donc faire des coalitions. Ces derniers mois, la vie politique israélienne est organisée principalement autour de trois partis ayant à leur tête trois hommes forts.

À l'extrême droite : des rivalités entre personnalités

Benjamin Netanyahu avec son parti le *Likoud* a passé 13 ans à la tête du gouvernement depuis 1996, dont dix années consécutives de 2009 à l'été 2019. Nationaliste d'extrême droite, il a développé constamment la colonisation en Cisjordanie, engagé les guerres de Gaza et du Liban. C'est aussi sur son impulsion qu'a été votée la loi dite « de l'État-nation » en juillet 2018, qui officialise l'*apartheid* à l'encontre des Palestiniens vivant en Israël. C'est lui également qui cherche des alliances auprès de tous les gouvernements étrangers populistes et autoritaires : Brésil, Hongrie, Autriche, Italie avec M. Salvini. Depuis plusieurs mois, il a affaire à la Justice dans de nombreuses affaires de corruption et vient d'être mis en examen. Le *likoud* recueille 25,10 % des voix et 32 sièges

Benny Gantz, ancien chef d'état-major, qui était en poste pendant les deux dernières agressions israéliennes sur Gaza, est actuellement à la tête du parti « Bleu Blanc ». Il ne représente pas une politique différente de Netanyahu : il propose comme lui d'annexer la Cisjordanie et « d'écraser une bonne fois pour toutes le Hamas à Gaza ». Il est arrivé en tête, devant le *Likoud* avec 25,95 % des suffrages et 33 sièges.

Advigor Libermann, ancien ministre des Affaires étrangères, est à la tête du parti nationaliste *Israël Beteinou* (« Israël, notre maison »), moins important que les deux précédents, mais également favorable à la colonisation (il habite lui-même dans une colonie). Il occupe une place charnière dans l'échiquier d'extrême droite ce qui lui a permis de faire chuter le dernier gouvernement Netanyahu. Il se présente comme laïc et à ce titre demande d'annuler l'exemption de service militaire pour les religieux. Il obtient à peine 7 % des voix et 6 sièges.

Une gauche laminée

Les Travaillistes (sociaux-démocrates et sionistes) au pouvoir à de nombreuses reprises jusqu'en 2009, sont complètement marginalisés aujourd'hui. C'est sous le ministre travailliste Yitzak Rabin qu'ont été signés les accords d'Oslo (1993), mais ils ont été incapables par la suite de faire avancer la voie de la Paix avec les Palestiniens, ni de lutter contre les inégalités sociales. À certaines périodes, leur alliance avec le *Likoud* dans un gouvernement d'union nationale a également contribué à son discrédit : dans le dernier scrutin, il ne recueille que 4,80 % des voix et 6 sièges.

Les « partis arabes » : un poids politique limité

Cette coalition regroupe plusieurs partis dont le Parti communiste et le parti *Balad*, un parti laïc qui milite

pour qu'Israël soit l'état de tous ses citoyens à égalité de droit. Cette « liste unie » recueille 10,60 % des voix et obtient 13 députés. Elle devient la troisième force politique de la *Knesset*. Cependant son rôle au sein de l'assemblée risque d'être limité car la coalition au pouvoir sera essentiellement d'extrême droite. Un des objectifs de cette formation était de limiter l'abstention des Palestiniens qui vivent en Israël (20 % de la population). Ils souhaitent également rallier, au-delà des seuls Palestiniens, les Israéliens discriminés et paupérisés. C'est ainsi qu'ils ont organisé un meeting assez suivi, en hébreu, à Tel Aviv. Leur score électoral montre que ces deux objectifs ne sont pas complètement atteints.

Grande coalition, ou... nouvelles élections ?

Netanyahu et Benny Gantz ont échoué à former un gouvernement. La liste arabe unie a majoritairement (à l'exception du parti *Balad*) donné sa préférence à Benny Gantz sans participation au gouvernement. L'idée d'une union nationale — mais sur quel périmètre et pour quel programme ? — ne s'est pas réalisée en raison principalement de la persistance de Netanyahu à vouloir rester au centre du jeu.

Il est probable que l'action d'un futur gouvernement ne mettra pas de coup d'arrêt à la radicalisation accélérée depuis 2015 sous le règne Netanyahu, d'autant qu'en dehors des partis arabes, la question palestinienne a été la grande absente de cette nouvelle campagne électorale. Alors qu'en sera-t-il de l'application de la loi sur l'*apartheid*, de l'arsenal de mesures répressives voté depuis dix ans, de l'annexion partielle ou totale de la Cisjordanie, de la répression anti-BDS et des alliances d'Israël avec tous les gouvernements populistes de la planète? ■

Temoin de l'annexion coloniale,

Le village d'Al-Walaja résiste

Avant 1947, Al-Walaja, situé entre Bethlehem et Jérusalem, était réputé comme un des plus beaux villages de Palestine. Entouré de collines aménagées en terrasses, on y cultivait des arbres fruitiers grâce aux nombreuses sources d'eau de son territoire. Une voie ferrée traversait le village permettant d'accéder à Jérusalem ou à Jaffa sur la côte méditerranéenne.

À plusieurs reprises depuis 1948, en dépit d'une forte résistance des habitants, une très grande partie du village a été annexée par Israël avec un mur qui vient récemment renforcer cette annexion. Un groupe de l'AFPS44 a récemment visité le village et s'associe à la résistance populaire pour protéger ce qui reste de terres.

Le symbole d'une Palestine en sursis

Le territoire a été amputé à de nombreuses reprises depuis 1948. En 1949, le village est traversé par la « ligne verte » : 75 % de son territoire se trouve alors du côté israélien. Une grande partie des 1600 habitants de l'époque se trouvent chassés. Une centaine d'entre eux va revenir pour s'installer sur les collines loin de leurs habitations d'origine, les autres restent dans d'autres localités ou des camps de réfugiés. En 1967, les autorités israéliennes décident unilatéralement de modifier les limites de Jérusalem ne laissant que 13 % de leur espace aux Palestiniens de Walaja. En 1995, dans le cadre des accords d'Oslo, le village subit une autre division : 97 % du territoire est classé en zone C inconstructible... Il ne reste donc que 3 % pour l'habitat. Facteur aggravant, le village est entouré de grandes colonies : 2000 Palestiniens encerclés de 30000 colons qui menacent continuellement de s'étendre et ne laissent qu'une seule sortie du village vers l'extérieur.

À partir de 2015, malgré les nombreuses manifestations des habitants et les recours juridiques perdus, la prolongation du Mur

israélien de 7 kilomètres sur le territoire de la commune rattache encore une partie à la municipalité de Jérusalem qui envisage d'y implanter un parc récréatif pour les colons de Gilo. Conquête de territoire, expulsion, implantation de colonies, mur d'annexion : Al-Walaja concentre sur un petit territoire toute la politique coloniale israélienne.

Le cas de la famille d'Omar Hajajleh : une situation surréaliste !

La maison familiale d'Omar, construite avant 1948, est accrochée à flanc de colline, un peu isolée du reste du village, ce qui lui vaut d'en être séparée aujourd'hui par une clôture. En 2010, les Israéliens informent le propriétaire du projet de construction du Mur qui mettrait sa maison du côté de Jérusalem et poserait problème pour les deux parties.

Alors ils lui proposent plusieurs options : racheter sa maison ou la louer avec son terrain pour 99 ans. Devant son refus, on lui suggère un partenariat pour créer des résidences et un hôtel ou encore un rachat en doublant le prix de la maison. Comme aucune issue n'a été trouvée, les soldats passent aux agressions sur sa famille et à des tentatives de sabotage, avant finalement de mettre en œuvre une solution pour le moins inattendue qui est en place aujourd'hui. Un tunnel est creusé sous le mur équipé d'une lourde porte métallique pour que la famille puisse accéder à sa maison. Omar est le seul à posséder les clés de « sa propre prison ».

Omar assure le transport scolaire de l'école vers le village séparé par une barrière. Quand nous l'avons visité en mars 2019, il arrivait avec une quinzaine d'écoliers dans son minibus. Les enfants descendent et franchissent la barrière à pied avant de remonter dans l'autre minibus d'Omar de l'autre côté qui repart à travers le tunnel !

Protéger malgré tout les terres

Le Comité de résistance populaire local a mis en place un projet avec l'appui d'associations de solidarité dont l'AFPS44. Sur quelques ares proches de la maison d'Omar, un verger de cerisiers vient d'être planté. Cette production, peu courante dans la région, pourra procurer un complément de revenu pour la famille et profitera également à la collectivité, qui espère ainsi protéger ce qui reste de cette terre. Encore faut-il disposer d'eau pour l'arrosage des arbres plantés sur une terre aride. L'un des puits d'Omar est menacé de destruction par l'armée, le comité envisage de restaurer un deuxième puits. Rester sur sa terre, la cultiver, poursuivre tant que possible ses activités, envoyer ses enfants à l'école : en un mot « exister », c'est la résistance d'un peuple à l'agression. ■

Pierre Leparoux

Le tunnel de la famille Ajajleh à Al-Walaja (photo AFPS)



La coopérative Al Sanabel

Sous les vignes, la résistance

La culture de la vigne sur les collines d'Hébron remonte à l'antiquité, production adaptée à la fertilité du sol, au climat méditerranéen, à une altitude favorable de 1000m. Le raisin est la seconde production en importance de l'agriculture palestinienne, la première étant l'olive. L'olivier est prépondérant dans le nord de la Cisjordanie, tandis que la vigne est dominante au sud de Bethléem qui concentre 80 % de la production.

Le déchargement du raisin à la coopérative (photo AFPS).



Les objectifs sont de presser le raisin en cas de mévente et de garantir un prix minimum aux producteurs de 2 shekels par kilogramme⁽¹⁾. Au marché de gros de Halhul, en deçà de ce prix, les paysans organisent le retrait de la vente, ce qui fait automatiquement remonter les cours... La transformation en jus permet également d'utiliser des raisins moins beaux.

Les étapes de la réalisation

Phase pilote : 2006-2009

Elle a permis la mise en place d'une petite unité de fabrication artisanale. Les coopérateurs ont pu ainsi travailler sur tous les aspects concrets pour avoir un produit de qualité : tester les goûts

Avec l'occupation et la colonisation la situation des agriculteurs palestiniens est devenue de plus en plus difficile. «*Nous avons éprouvé les premières difficultés à écouler nos produits en 1994. Nous venions de signer les accords d'Oslo. Ceux-ci ont été accompagnés d'accords commerciaux qui ont considérablement compliqué la vie des paysans palestiniens. Car les produits israéliens rentrent chez nous sans difficulté alors que l'inverse n'est pas vrai : nous devons demander des tas d'autorisations qui demandent un temps fou et qui arrivent en pratique quand nos produits sont périmés*» explique Raed Abou Youssef, président de la coopérative.

À partir de 2001 leurs problèmes se sont aggravés. Après la provocation d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées et les émeutes qui en ont découlé, appelées deuxième intifada, l'armée israélienne a complètement bloqué la Cisjordanie. Des centaines de checkpoints, fixes ou mobiles, sont apparus rendant la

circulation des camions quasi impossible : les raisins pourrissent dans les camions, d'autres pourrissent sur les ceps. Ainsi en 2006, 60 % des raisins sont perdus. De plus les paysans ont souvent des difficultés à rentrer dans les champs pour les différentes opérations de soins à leurs vignes. Prix anormalement bas, difficulté de commercialisation, les paysans n'arrivent plus à vivre de leur production et à nourrir leur famille... Que faire ? Faut-il tout abandonner ?

C'est dans ce contexte qu'a germé l'idée de la coopérative. Un groupe d'agriculteurs se réunit pour chercher des solutions : élaborer un produit stockable qui échappe aux aléas dus à l'occupation : du jus de raisin pasteurisé. La **coopérative AL Sanabel** est née en 2006. Elle est formée de 9 administrateurs et 65 adhérents pouvant parrainer chacun 5 agriculteurs qui bénéficieront des services de la coopérative, soit donc 360 producteurs de raisin.

Le financement du projet

• **Phase d'implantation** : L'ensemble des contributions se monte à 279 300 € venant financer le terrain, le bâtiment et son équipement (eau, électricité...), le matériel (presseur pneumatique, égrappeuse, cuves en inox) et tout le petit matériel.

Le Conseil régional des Pays de la Loire finance à hauteur de 39 000 € et le Conseil départemental de Loire-Atlantique pour 25 500 €.

• **Phase de développement** : L'AFD s'engage pour une tranche de 350 000 € qu'elle finance à 50 % sur trois ans. Il restera à nos groupes réunis à rassembler la somme de 175 000 € sur trois ans, ce qui est envisageable. L'AFD a comme interlocuteur unique l'AFPS qui reçoit les aides et les transmet à Al Sanabel : celle-ci garde ainsi toujours la maîtrise du projet.

(1) 1 shekel = 0,25 euro.

(2) 3 zones ont été créées dans les territoires occupés après les accords d'Oslo : la zone B est sous administration civile palestinienne, tandis que la zone C est sous contrôle israélien.

(3) USAID : Agence publique américaine pour le développement conditionnant l'aide à la promotion de l'image et de l'action du gouvernement américain, exigeant des contreparties politiques et impliquée dans de nombreux scandales...

(4) AFD : L'Agence française pour le développement est un établissement public.

suivant les variétés, le stade de maturité, les mélanges possibles. Ils ont attaché de l'importance à l'aspect du produit, réfléchi à la forme de la bouteille et où se procurer les bouteilles. Ils ont écouté les remarques des premiers acheteurs, consommateurs locaux.

Phase d'implantation : 2010-2015

En 2011 un terrain est acheté en zone B⁽²⁾ pour éviter une éventuelle destruction par l'armée israélienne. Aussitôt commence la construction d'un bâtiment de 500 m² sur deux niveaux, il est achevé en 2012. Vient alors le moment de l'équipement. Pour cela beaucoup de réflexion, de déplacement pour voir les différents matériels, ces visites se sont déroulées surtout en Loire-Atlantique, département producteur de raisin, qui présente un panel de modèles. Des stages ont été mis en place pour familiariser les acteurs avec ces matériels. Le pressoir pneumatique est acheté en 2013.

Il est temps à ce stade du projet de présenter les financements. Les paysans ont refusé les aides financières d'organismes qui ne leur permettraient pas de garder la maîtrise exclusive de leur projet, comme l'USAID⁽³⁾ par exemple. Or le président de la coopérative est aussi notre partenaire pour la cueillette des olives chaque année en octobre. Beaucoup de militants de l'AFPS participant à ces missions sont passés par Halhul, ont découvert ce projet et souhaité apporter une aide. L'AFPS s'est donc tout naturellement engagée à apporter un soutien financier au fur et à mesure des besoins. Ce furent d'abord les groupes de Nantes, Rennes et Douarnenez, auxquels sont venus s'ajouter d'autres groupes AFPS, puis d'autres structures (Salines de Guérande, Secours populaire) et des associations de solidarité belges et suisses. Chacun contribue suivant ses moyens appelant aux dons ou organisant des événements pour récolter des fonds. Mais certains groupes sont allés frapper à la porte des collectivités pour obtenir des subventions

Les debs

Le debs est une confiture de raisin traditionnelle chez les Palestiniens. C'est une production familiale pour l'autoconsommation, pour la vente ou l'échange avec de l'huile d'olive. La coopérative ne s'est pas engagée à en fabriquer pour laisser cette production aux familles qui peuvent en tirer un revenu complémentaire. Par contre la coopérative propose ses services de pressage à ceux qui le souhaitent. Cela profite aux femmes car elles pressaient les raisins avec les mains ou les pieds : c'est une amélioration de leurs conditions de travail. En 2017, pour la préparation des Debs, la coopérative a fait bénéficier de ses services 322 adhérents, 462 non-adhérents. Huit familles ont acheté du jus à la coopérative pour faire leur debs. On mesure par là le rayonnement de la coopérative sur la région.

plus substantielles. Pour ce qui concerne notre territoire, le Conseil départemental et le Conseil régional ont cru au sérieux du projet et ont accompagné le projet (voir l'encadré).

Phase de développement : 2016-2019

Nous sommes en 2016 et à ce stade nous avons pris conscience que les financements devenaient trop lourds pour nos épaules associatives. Il reste de gros investissements : finir l'aménagement du bâtiment du point de vue sanitaire et sécuritaire, acquérir un filtre tangentiel, du matériel de bureau, un véhicule pour les livraisons, du matériel de manutention, un stock de bouteilles et des paloxs pour les stocker... Après discussion avec les coopérateurs et avec leur aval nous sommes allés frapper à la porte du ministère des Affaires étrangères pour une subvention de l'AFD⁽⁴⁾. Sensible au fait que la zone de production se situe en zone C⁽²⁾ et considérant le sérieux du projet, l'AFD a accepté notre dossier et s'est engagée à co-financer.

Il est prévu que la coopérative produise à terme 250 000 bouteilles de jus par an, en stabilisant le prix du kilo de raisin à 2,5 shekels⁽¹⁾, alors qu'aujourd'hui environ 50 000 bouteilles sortent du pressoir.

Impacts économiques et sociaux

L'augmentation du cours du raisin amène une augmentation des revenus des producteurs et donc du niveau de vie des familles. Ceci concerne tous les producteurs de raisin, y compris ceux n'adhérant pas à la coopérative. En outre, la perspective d'un meilleur revenu a encouragé des jeunes à se mettre à exploiter les terres familiales, diminuant le taux de chômage. Ainsi des jeunes qui allaient se faire exploiter par les Israéliens dans les colonies, sont revenus. Enfin, la hausse du nombre de parcelles exploitées, permet de lutter contre l'annexion des terres. La coopérative permet également d'agir dans le domaine de la santé en proposant un jus de fruit naturel et sain, éliminant les boissons trop sucrées tels les sodas.



La nouvelle chaîne d'embouteillage de la coopérative (photo AFPS).

La coopérative apporte aussi son soutien en cas de catastrophe naturelle (comme lors des chutes de neige en 2017 qui avaient détruit de nombreuses plantations) ou lorsque les paysans sont victimes de la destruction des vignes par les colons (2018) : l'agriculteur ne se retrouve ainsi plus isolé.

Al Sanabel est clairement engagée dans la résistance pacifique : vivre au pays malgré l'occupation, alors qu'Israël souhaiterait vider le pays de sa population palestinienne.

Mais cette résistance populaire et non-violente dérange et suscite des violences de la part de l'occupant : ainsi en mai 2018 les colons sont venus tronçonner 300 puis 700 pieds de vigne chez des paysans de la région d'Hébron. Là encore la solidarité entre producteurs et la solidarité internationale leur a permis de restaurer leurs vignes.

Cultiver c'est résister...

telle est la devise de la coopérative.



Arlette Hamon



Comment soutenir ce projet

Pour soutenir ce projet, l'AFPS44 propose à la vente de la bière produite en région nantaise. Celle-ci se fait, soit par l'intermédiaire de militants, soit à travers un réseau de petits distributeurs du département.

Au prix de 4,50 € la bouteille de 75 cl, l'intégralité du bénéfice alimente le financement de la coopérative Al Sanabel.

Pour tout contact : afpsnantes@wanadoo.fr

Le syndicat

Accueil des syndicalistes à Nantes...

En avril 2019, dans le cadre d'une tournée en France, l'AFPS44, les Amis d'Abu Dis, les UD CGT et Solidaires et l'UL CGT Sud-Loire ont accueilli une délégation du syndicat indépendant GFU avec à sa tête Mahmoud ZIADE, son secrétaire général. L'objectif de ce jeune syndicat est de tisser des liens avec des partenaires syndicaux et de la solidarité internationale. Une réunion publique a eu lieu à la Maison des syndicats à Nantes et, après une présentation globale de la situation sociale et syndicale, l'ensemble des membres de cette forte délégation a tenu à témoigner chacun de son engagement.

Les électriciens nous ont fait part de leur demande de formation dans les domaines de la sécurité, tant auprès des professionnels que des clients particuliers : ce champ est peu développé en Palestine, alors que les besoins sont importants et que les syndicats ont en charge la formation des jeunes électriciens. Une visite de la centrale de Cordemais avait été convenue — via la section syndicale CGT — avec la direction EDF, mais au dernier moment, celle-ci a annulé la visite. Elle n'était plus jugée opportune « au regard de Vigipirate », démontrant un ostracisme à l'égard de nos amis palestiniens et de la cause qu'ils défendent et que nous soutenons.

Une autre rencontre a eu lieu avec une ONG Électriciens Sans Frontière afin d'envisager un partenariat sur le photovoltaïque, sachant que la question n'est pas tant d'un apport de compétences techniques, mais d'une difficulté à mettre en place ces installations qui sont régulièrement détruites par la puissance occupante.

La délégation était également invitée par la mairie de Rezé et l'asso-

GFIU à l'honneur

ciation des Amis d'Abus Dis⁽¹⁾ très investie dans cet accueil.

Deux femmes, Duaa et Hureya, militantes en Palestine pour le soutien aux prisonniers, ont pu échanger avec le groupe nantais qui parraine des prisonniers.

Un paysan palestinien, ayant développé une vente de produits maraîchers avec des paniers, a pu rencontrer un paysan de Bouguenais qui livre plusieurs AMAP, les circuits de distribution évoluant rapidement ici et là. Il a visité la tenue maraîchère et expliqué qu'il ne bénéficiait pas des mêmes facilités; des contacts ont été noués, peut-être pour une prochaine mission du Bouguenaisien en Palestine...

Il est ressorti, après 3 journées intenses et pas mal d'imprévus comme il se doit, qu'une demande très forte d'échanges et de reconnaissance a été exprimée par les Palestiniens.

... Et mission en retour à Ramallah

Prenant la proposition au rebond, des militants des Amis d'Abus Dis, de la CGT et de l'AFPS sont partis en mission en octobre dernier. Ils ont retrouvé nos amis et ont pu développer les échanges et apprendre plus de la réalité syndicale.

Les électriciens ont pu préciser leur activité : il s'agit principalement d'intervenir chez les parti-

culiers pour l'équipement électrique de la maison jusqu'aux panneaux solaires. Il s'avère qu'ils travaillent pour 3 opérateurs israéliens qui se partagent le marché palestinien, avec un statut salarié ou indépendant : c'est chez ces derniers, qui ont souvent plusieurs emplois, que le GFIU est le plus implanté.

Une action était en cours en octobre pour éviter que le coût de l'installation d'un compteur passe de 400 à 800 €, car les Palestiniens paient le courant plus cher que les Israéliens.

Le GFIU travaille avec le centre Bisan⁽²⁾ pour réclamer la reconnaissance syndicale, car si le GFIU a quelques contacts avec l'Autorité palestinienne (AP), ce ne sont que des relations officieuses, n'ouvrant à aucun droit ni moyen, la répression syndicale étant courante aussi bien du côté de l'AP que du gouvernement israélien.

Les revendications en Palestine recoupent celles que nous avons ici, c'est-à-dire le combat pour un vrai droit à la santé et à la sécu, ainsi qu'à un SMIC décent, car celui en vigueur aujourd'hui n'est que de 380 €, alors que nombre de travailleurs et les femmes sont rémunérées largement en-dessous. D'autre part, le chômage qui se monte à 33% hors Gaza, atteint 60% chez les jeunes, pourtant souvent diplômés.

Ces rencontres croisées ont permis de nouer des liens forts et de contribuer à sortir les Palestiniens de l'enfermement dans lequel veut les maintenir la puissance occupante.

Liberté pour la Palestine et justice pour les Palestiniens aiment à répéter ces militants. ■

Marielle Artaud, Jean-Pierre Ménard
et Bruno Fritel

(1) Depuis 2007, il existe un accord de coopération entre la commune de Rezé et celle d'Abu Dis (limitrophe de Jérusalem).

(2) Le Centre Bisan créé en 1989 est un centre de recherche progressiste. Il travaille pour le développement de la société palestinienne en respectant les droits individuels et l'égalité sociale.

Le syndicat GFIU

Il a été créé en 2007 en réaction à une bureaucratisation et trop grande proximité avec l'Autorité palestinienne du syndicat majoritaire le PGFTU. De par l'histoire en Palestine, le syndicalisme est lié aux différents partis politiques. C'est pourquoi le GFIU tient à se présenter comme indépendant, c'est-à-dire indépendant du pouvoir, privilégiant la démocratie interne et l'action à la base. Il met la justice sociale en tête de ses préoccupations sans attendre la fin du colonialisme israélien... considérant qu'elle participe de la lutte contre l'occupant. Il s'inscrit pleinement dans le combat pour la libération de la Palestine — ses dirigeants l'ont souvent payé par de nombreuses années d'emprisonnement dans les geôles israéliennes — et souhaite développer la solidarité internationale. Il encourage le mouvement BDS et conteste les options libérales du gouvernement palestinien qui privatise et concentre l'économie aux mains de quelques grosses entreprises. Il intervient tant dans les négociations au sein des entreprises privées, qu'au niveau de l'ensemble des Territoires Occupés en faisant pression sur l'Autorité Palestinienne lors des débats sur les projets de loi. Il s'est illustré lors du grand mouvement social du printemps 2016 contre la nouvelle loi sur le travail et la protection sociale. Le GFIU annonce 20 000 adhérents, pour une fédération de 19 syndicats, représentée principalement dans les secteurs santé-social, agriculture-eau, énergies, poste, produits pharmaceutiques, universités...

Accueil en gare de Nantes de la délégation du GFIU par les militants syndicaux et associatifs (photo AFPS44).



Des collectivités du département s'engagent à Jérusalem-Est.

15 collectivités françaises du Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) s'engagent à Jérusalem Est.

Dans le dernier numéro de Palestine Solidarité 44, nous analysons la tentative méthodiquement organisée par le gouvernement israélien et les colons d'une dépossession du peuple palestinien de Jérusalem-Est. La situation s'est en effet considérablement dégradée, et il importait au RCDP d'être présent et visible en nombre à Jérusalem en soutien à la population palestinienne qui souffre au quotidien des actes de répression et de discrimination. Avec l'appui du consulat de France à Jérusalem les membres du RCDP ont décidé de construire une action concertée et en direction de la jeunesse de Jérusalem-Est : **Construire un sourire pour la nouvelle génération.**

Pourquoi le quartier Silwan ? un choix politique.

Le choix s'est porté sur le quartier Silwan pour 2 raisons essentielles. Tout d'abord parce que ce quartier à proximité de la vieille ville est actuellement une cible prioritaire du gouvernement israélien et des colons. Nous avons pu voir lors d'une mission exploratoire, il y a un an, l'infiltration des colons, rémunérés pour cela, dans le tissu urbain, les pressions psychologiques de l'armée sur les familles et les jeunes en particuliers, un quartier négligé par la municipalité en matière d'équipements et de service public à commencer par le ramassage des ordures ménagères alors que les habitants paient impôts et taxes. Malgré ce contexte, nous avons été convaincus par l'engagement exemplaire de jeunes dans l'action citoyenne, culturelle et sociale du *Centre Al Bustan*. Un véritable lieu de résistance basé sur les relations humaines, l'entraide et l'éducation au cœur du quartier Silwan. C'est pourquoi à l'initiative du RCDP, 15 collectivités françaises, dont la ville de Rezé et le CD de Loire-Atlantique, se sont engagées sur un programme de 3 ans (2019-2020) co-financé par le ministère de

L'Europe et des Affaires étrangères : le programme JER'EST.

Deux objectifs principaux

D'une part la formation professionnelle de jeunes notamment pour développer dans la durée les champs d'activités du *Centre Al Bustan* et d'autre part, créer des liens entre les populations des villes françaises partenaires et la population de Silwan pour faire connaître leur situation et développer les actions de solidarités. Ils se traduisent par un programme concret élaboré avec nos amis palestiniens, pour la formation par des stages en France et sur place sur les thématiques : développement du sport pour tous en coopération avec la FSGT, des actions culturelles et en particulier des Arts du cirque, des techniques audiovisuelles, du numérique et de la filmographie, d'un projet spécifique de femmes-relais autour des aides psychologiques et de la parentalité. Un grand rendez-vous annuel des collectivités qui ont pris part au projet est organisé à Jérusalem-Est, afin de permettre une implication technique et politique plus directe des collectivités françaises à Jérusalem.

Un projet durable et soutenu par les collectivités

Il consiste en un accompagnement des bénévoles du centre par l'équipe du RCDP, les partenaires et surtout les collectivités chefs de file, une aide à la gestion de leurs projets et le financement d'un poste à mi-temps sur place pour la coordination du projet par une jeune du quartier. Les nombreuses démonstrations d'activités du centre présentées à la journée de lancement du 10 juillet, qui s'est tenue malgré les menaces israéliennes, démontrent qu'une coopération décentralisée est possible à Jérusalem : c'est une invitation à d'autres collectivités locales à nous rejoindre dans la mise en œuvre de celui-ci.

Une première réussie : l'assemblée générale du RCDP s'est réunie à Nantes

À la demande de la ville de Rezé et dans le cadre d'une journée Palestine organisée par le département de Loire-Atlantique, l'assemblée générale du réseau s'est réunie le 11 octobre 2019 à Nantes. Une vingtaine de collectivités engagées dans des coopérations en Palestine étaient présentes ainsi que l'équipe coordinatrice du RCDP afin de discuter ensemble de l'avancée des projets de l'association. Des engagements et des programmes ont été actés comme les Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne en 2020 et un projet numérique à Gaza. Le Conseil départemental a également réuni au sein de l'hémicycle un grand nombre d'acteurs associatifs, de collectivités et un point à l'ordre du jour était dédié au programme de Jérusalem-Est en cours. Enfin, la journée s'est achevée en présence de Salman El Herfi, ambassadeur de Palestine en France, par la signature du pacte d'amitié avec Jérusalem-Est, action initiée par le CD de Loire-Atlantique : 6 nouvelles communes ont rejoint les 20 précédentes signataires le 29 novembre 2018, soient 10% des communes du département. Cette assemblée générale décentralisée hors région parisienne fût donc l'occasion de vivre, comme nous ne l'avons jamais ressenti ailleurs, le fort investissement dans la solidarité avec le peuple palestinien du CD de Loire-Atlantique et de son président, de nombreuses collectivités locales et de leurs élus et de l'AFPS44 et ses groupes locaux. Les relations de terrain sur des projets concrets de coopération et la dynamique ressentie est tout-à-fait exemplaire pour les élus présents d'autres régions. ■

*Dominique Poirout et Jacques Bourgoïn**

* Dominique Poirout est adjointe au maire de Rezé et trésorière du RCDP. Jacques Bourgoïn est conseiller municipal de Gennevilliers et vice président du RCDP.

Contre le tourisme de l'apartheid

La Palestine est une terre riche en patrimoine archéologique, culturel et religieux. Compte tenu de cet héritage, elle a été l'une des premières destinations touristiques, accueillant des visiteurs du monde entier et des pèlerins de toutes confessions depuis des siècles.

Une étude du ministère du Tourisme israélien montre qu'en 2014, près de 40% des sites touristiques fréquentés par des visiteurs internationaux sont situés en Palestine occupée. Dès le début de l'occupation, Israël a reconnu le potentiel touristique de la Palestine. Elle a mené une politique visant à limiter et empêcher le développement de l'industrie du tourisme palestinien tout en investissant massivement dans les entreprises touristiques israéliennes œuvrant dans les territoires occupés, alors que le tourisme est le seul secteur en Palestine qui bénéficie d'un avantage compétitif. En 2015, près de 3 millions de touristes ont visité Israël et la Palestine ce qui a généré un revenu de 5,3 milliards de dollars pour Israël qui investit dans le marketing pour développer le tourisme dans les territoires occupés en coopérant avec les principales agences de voyages en ligne, telles que TripAdvisor, Expedia ou Odigeo Edreams.

Mais il n'y a pas qu'Israël qui étouffe l'industrie du tourisme palestinien. Les tour-opérateurs et voyageurs étrangers, qui proposent des circuits en Israël/Palestine, se plient aux conditions du gouvernement israélien en gommant complètement

toute référence à la Palestine et n'utilisent aucune prestation touristique palestinienne. En conséquence, beaucoup de voyageurs et tour-opérateurs étrangers proposant des circuits en Israël et Palestine :

- ignorent la Palestine car dans leurs moteurs de recherche ne figure qu'Israël.
- proposent des hébergements dans les colonies et en territoire occupé sous label « Israël » sans préciser les conséquences.
- font l'impasse totale sur la Palestine, les Palestiniens et l'islam. Ces mots n'apparaissent pas dans la description des circuits ; à aucun moment le touriste (non informé) n'entend parler de la société palestinienne, de sa culture et encore moins de ses conditions de vie...

En traversant la Palestine, Bethléem et Jérusalem-Est, les touristes n'entrent en contact avec aucun Palestinien : ils sont invisibles. Il est important pour le gouvernement israélien qu'une telle situation perdure. Ils peuvent continuer à faire croire que le peuple palestinien n'existe pas, que les Palestiniens sont des terroristes et qu'il faut les éviter. Israël fait tout pour que les touristes n'aillent pas dans les villes et villages palestiniens.

En outre, selon un rapport de l'Union européenne, Israël utilise le tourisme afin de légitimer ses colonies de peuplement. Le développement de sites archéologiques et du tourisme, par des institutions gouvernementales comme des organisations coloniales privées, est organisé afin d'élaborer un récit basé sur une continuité historique de la présence juive dans la région, aux dépens des autres religions et cultures. *In fine* la politique touristique d'Israël vise à détruire l'économie palestinienne pour développer sa propre économie, renforcer la colonisation, occulter la Palestine et les Palestiniens sur les cartes et dans les descriptifs de circuits.

C'est pourquoi, une campagne nationale a été initiée pour intervenir auprès des agences de voyage comme Carrefour, Lidl, Leclerc, Havas, Selectour... ainsi que les plateformes de réservation comme Airbnb, Booking, Tripadvisor... Des rassemblements ont eut lieu en octobre : à Nantes, des militants de la Plateforme des ONG ont fait signer devant des agences une pétition qui a reçu un très bon accueil.

Bravo aux agences françaises qui, par leur démarche éthique, permettent de découvrir Israël ET la Palestine. ■



L'affiche de la campagne tourisme BDS (document AFPS).

Étiquetage des produits des colonies

Victoire juridique

* Par une société et une association sionistes.

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) vient de rendre une décision en faveur de la réglementation européenne qui oblige les opérateurs économiques à inscrire l'origine réelle des produits issus des colonies israéliennes, dans un souci de protection des consommateurs. « Nos organisations se réjouissent

de ce rétablissement du droit. La saisine de la CJUE* avait en effet provoqué le gel de l'application de l'avis français sur l'étiquetage des produits des colonies israéliennes. Maintenant que l'interprétation de la réglementation européenne ne fait plus aucun doute, nous attendons des autorités françaises qu'elles l'appliquent au plus vite,

c'est-à-dire qu'un contrôle effectif soit assuré avec la mise en place de sanctions en cas de non-application par les opérateurs économiques », déclare François Leroux, président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. « Nous considérons que c'est une première étape vers le respect du Droit international ». ■

Tram de Jerusalem

Notre action confortée

Il est parfois des actions qui peuvent sembler difficiles à mettre en place et bien incertaines quant aux résultats. Alors, lorsque l'on assiste à une victoire, il faut le dire et le re-dire : l'action paie !

Rappel : la campagne contre la construction de nouvelles lignes de tram à Jérusalem, prévues pour inscrire durablement les colonies dans le territoire israélien, a pris la forme, en France, d'interventions auprès de 3 groupements d'entreprises ayant répondu à l'appel d'offres. Avec 7 partenaires*, dont les syndicats CGT, Solidaires et CFDT, nous avons interpellé l'année dernière la SNCF (associé à la

RATP dans le groupement SISTRA), qui a rejoint notre argumentaire. En effet, faire des affaires pour un projet illégal au yeux du Droit international, peut amener le contrevenant devant les tribunaux; de plus, cette attitude ne respecte pas la propre charte de l'entreprise qui dit vouloir respecter des droits humains.

En mai de cette année, Alstom (déjà engagé avec la construction de la première ligne de tram en 2011) renonce à candidater. Et en Octobre 2019, c'est au tour de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC groupement EGIS) d'annoncer qu'elle ne répondrait pas aux

prochains appels d'offre. L'AFPS44 a participé de façon très directe à cette action en rencontrant la représentante de l'État au Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts, puisqu'il s'agit de S.Errante, députée LREM de Loire-Atlantique. Il apparaissait inconcevable qu'une entreprise publique participe à la colonisation alors que la position de la France, maintes fois réitérée, est de considérer ces colonies comme illégales. Il faut maintenant continuer l'action pour obtenir le retrait total de la CDC de ses autres engagements et continuer la campagne auprès des banques (françaises) qui financent les colonies. ■

* Les 8 signataires :
CGT, CFDT, Solidaires,
Fédération internationale
des droits de l'Homme,
Ligue des droits
de l'Homme, Plateforme
des ONG pour la Palestine,
AFPS, Al-Haq.

>>>> Le site de l'AFPS national est actualisé tous les jours.

La solidarité, c'est aussi adhérer !

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Nom..... Prénom

Adresse

e-mail..... Tél

Je cotise dans la tranche n° soit €

Chèque à l'ordre de l'AFPS44 : Pôle associatif Désiré-Colombe - 8, rue Arsène-Leloup - 44100 Nantes.

Comité de rédaction

Arlette Hamon, Pierre Leparoux,
Bruno Fritel, Gilles Bourgeois.

Tranche	Revenus mensuels	Cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1000 €	25 €
3	1000 - 1500 €	40 €
4	1500 - 2000 €	55 €
5	2000 - 2500 €	70 €
6	2500 - 3000 €	85 €
7	3000 - 3500 €	100 €
8	+ 3500 €	120 €